

STEINBACH Commémoration Hommage aux chasseurs alpins



Les autorités civiles et militaires ont rendu hommage aux chasseurs alpins devant le monument aux morts. PHOTO DNA

LUNDI, LES autorités civiles et militaires, les anciens combattants et les enfants des écoles ont rendu un hommage émouvant, aux 37 soldats du 13^e Bataillon de Chasseurs Alpins, tombés au champ d'honneur lors de la libération de Steinbach le 4 et 5 janvier 1915. Le maire, Marc Roger, a évoqué les combats sanglants qui ont meurtri le village et Francis Curir, président de la section locale de l'UNC a fait l'appel des morts, la lecture des noms des trente-sept "braves" tués lors de ces assauts. Des gerbes ont été déposées devant le monument aux morts. La cérémonie a été suivie par la remise des fourragères aux jeunes engagés. Ils viennent de terminer leur formation, sous les ordres du

lieutenant Sylvain Corvoisier, au 13^e BCA de Chambéry-Barby.

« La voie de l'effort et de l'inconfort »

La fourragère est le « signe de votre intégration complète au sein du bataillon » a rappelé le colonel Ghislain Lancrenon, commandant de cette unité militaire de l'infanterie alpine. Il a salué ceux « qui ont choisi la voie de l'effort et de l'inconfort » et a cité en exemple l'engagement des 1473 chasseurs alpins, morts pour la France pendant la 1^{re} Guerre Mondiale. Ces soldats d'élite œuvreront sur le sol français, notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, et en opérations extérieures.

F.R.



Remise des fourragères aux nouveaux chasseurs alpins du 13^e BCA. PHOTO DNA

SOPPE-LE-HAUT - MORTZWILLER "Communes nouvelles"

Vers un mariage

Une même paroisse, une même église, un même cimetière, un même monument aux morts. Autant d'éléments pertinents pour que les élus de Soppe-le-Haut et Mortzwiller envisagent de s'engager dans le dispositif des "communes nouvelles".

Vendredi en fin d'après-midi, Franck Dudt, maire de Soppe-le-Haut et Christophe Beltzung, maire de Mortzwiller, entourés de leurs adjoints Henri Stasche et Dominique Rulofs, exposaient les motivations qui les ont incités à se diriger vers cette nouvelle forme de coopération. Comme le concède le premier magistrat soppois, l'aspect financier est un argument mais il n'en constitue qu'un point. Il permettra toutefois de stopper la baisse des dotations et d'éviter la perte de plus de 72 000 euros jusqu'en 2018. Mais, on le sait bien, les mariages qui reposent sur l'argent ne sont guère solides.

Pour que la commune garde son influence

Depuis mars 2014, les deux maires ont appris à se connaître et ont observé qu'ils partageaient la même philosophie sur la gestion d'une commune. Très rapidement, ils ont constaté que les villages de petite taille perdraient de l'influence par rapport aux méga structures qui se profilent comme la Grande Région ou encore le regroupement des communautés de communes. Cette vision des choses, ils ont voulu la partager avec leurs conseillers municipaux respectifs qui n'ont pas manifesté d'objection au projet.



Poignée de mains pour un mariage Soppe-le-Haut/Mortzwiller. PHOTO DNA

Un comité de pilotage avec cinq élus de chaque commune a été constitué. Charge à lui de rédiger une charte qui définira la politique d'harmonisation et qui permettra de garantir l'équilibre entre les communes. Les habitants ont aussi déjà été informés de la démarche et selon les deux maires, elle serait bien perçue par la population.

Celle-ci ne sera pas consultée par voie de référendum ; l'accord solennel des deux conseils municipaux d'ici le mois de septembre valant approbation. Pour les citoyens des deux villages, il n'y aura pas de changement notable. Les villages garderont leurs noms et leurs limites territoriales. Chaque commune gardera un maire dé-

légué. Mortzwiller, avec sa nouvelle mairie, sera le siège de cette commune nouvelle mais les habitants de Soppe-le-Haut garderont un point d'accueil dans la mairie actuelle.

Franck Dudt est candidat

C'est la candidature de Franck Dudt qui sera proposée au conseil municipal de la nouvelle commune ; Christophe Beltzung restant maire délégué de Mortzwiller. Un seul budget sera donc voté et les projets en cours de réhabilitation des écoles s'inscriront dans cette fusion tout comme le financement du nouveau monument aux morts. Après Kaysersberg, Sigolsheim et Kintzheim qui évolueront en "commune nouvelle" dès la rentrée, Soppe-le-Haut et Mortzwiller soumettront le projet à la population lors d'une réunion publique en septembre pour que la nouvelle entité soit opérationnelle d'ici janvier 2016. ■

M.H.

"COMMUNES NOUVELLES" : COMMENT ÇA MARCHE ?

Initié en 2010 et relooké en mars 2015, le projet de "commune nouvelle" regroupe les communes historiques dans une communauté de meilleure gestion tout en conservant la proximité et l'identité des communes. Si la nouvelle entité a une compétence générale, les compétences de proximité restent dévolues aux communes historiques : elles continueront donc à gérer l'État Civil, les associations, les équipements, le patrimoine forestier. Cela revient à dire qu'il n'y aura aucun changement pour les démarches administratives pour l'habitant. Le maire délégué aura toujours en charge l'état civil et disposera du pouvoir de poli-

ce. Il intégrera aussi les délégations définies par le maire de la "commune nouvelle". Pour ce qui est de l'organisation, la période 2016-2020 constitue une phase transitoire : les 25 élus des deux communes siègeront au sein du conseil municipal. Les commissions actuelles seront fusionnées. Le maire de la "commune nouvelle" sera élu par le conseil municipal. Il est à noter que si les communes peuvent encore faire marche arrière jusqu'en 2020, après il ne sera plus possible de "divorcer". À partir de cette date échéance, le nombre de conseillers municipaux sera réduit à 19.

BOURBACH-LE-BAS Antoine Waechter soutient les opposants au projet éolien

« C'est une trahison »

L'implantation d'un parc éolien sur les hauteurs de Bourbach-le-Bas, Rammersmatt ou Roderen ne suscite pas que de l'enthousiasme. Antoine Waechter soutient les opposants au projet...

LES OPPOSANTS SONT bien décidés à défendre ce que leurs aînés ont déjà défendu, à l'époque où Hubert Haennel était président de la Région Alsace. Ce vendredi matin, une conférence de presse a eu lieu à Burnhaupt-le-Haut animée par Antoine Waechter, ancien président des Verts.

Celui-ci a rappelé pourquoi, il y a près de 40 ans, des associations comme "Paysages d'Alsace" ont vu le jour.

« Protéger le piémont »

« Conscients de ce que nos élus locaux ont hérité de leurs aînés et de ce qu'ils vont laisser à leurs enfants, ils avaient opté pour le choix du vallon herbagé du Michelbach, l'aménagement d'un plan d'eau aboutissant à la protection du site et une démarche visant à protéger le plateau compris entre Bourbach-le-Bas, Roderen et Rammersmatt.

« Les buts étaient de protéger le piémont, paysage en balcon au-dessus de la plaine d'Alsace, de



Les éoliennes font débat... PHOTO DNA - THOMAS LEPOUTRE

préservé cette vision remarquable qu'on a du barrage de Michelbach vers les collines vosgiennes. « Censé conforter cette démarche, la mise en place du Gerplan (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) par les élus, a fait baisser la garde de ces associations. Lorsqu'est apparu le projet de ce parc

éolien, "Paysages d'Alsace" a considéré cet acte comme une trahison de l'engagement des élus. "Paysage d'Alsace" n'a pas de position dogmatique sur l'éolien, dès lors qu'il fait partie d'un mix énergétique adapté à la région. « Cette condition n'est pas remplie en Alsace, faute de vent suffisant, qui oblige à coloniser des espaces naturels et à prévoir des aérogénérateurs monstres (plus de 170 m de haut). » L'association que préside Antoine Waechter critique « la méthode mise en place par le gouvernement, qui fait du territoire national le terrain de jeu du lobby industrialo-financier, sans schéma cohérent. »

« Du côté des habitants et non pas des puissances d'argent »

« Un développement qui ignore les dimensions environnementales et sociales n'est pas soutenable. Cette notion est un prétexte qui permet à divers groupes d'intérêts de se dégager des règles collectives. »

Pour clore son propos, Antoine Waechter « invite celles et ceux qui sont favorables à ce projet de le confronter aux valeurs que nous partageons, de se placer du côté des habitants et non des puissances d'argent. » ■

A.S.

NON AUX PALES CONTRE LE PROJET... D'OPALE



De gauche à droite : Gilles Redhaber, Gérald Brandt, Eric Strub, Myriam Spillmont de "Non aux Pales", présents à la conférence. PHOTO DNA - ANDRÉ SPETZ

« Des énergies renouvelables, mais pas à n'importe quel prix, » peut-on lire dans le dernier magazine du Conseil Départemental du Haut-Rhin. « Non aux Pales », clin d'œil à la société OPALE, vendeur du projet, est l'association qui vient de se créer pour s'opposer à ce même projet éolien. Pour l'ensemble des membres fondateurs de « Non aux Pales », dont le président Eric Strub de Rammersmatt, il n'y a aucun lien entre le nucléaire et l'éolien. La loi sur la transition énergétique garantit le maintien de tous les réacteurs en service. En France une production d'électricité excédentaire de 10 %, est vendue aux pays voisins. Le développement éolien s'inscrit bien dans une logique d'intérêts économiques et non dans une stratégie de substitution à l'équipement nucléaire français. Eric Strub se dit encouragé dans sa démarche par le fait que des communes comme Croix dans le Territoire de Belfort ou celle du Bonhomme le soutiennent.

De son côté, Antoine Waechter dit que l'on ne peut pas rester indifférent face à toutes les personnes venant des quatre coins de l'Alsace qui se sont manifestées auprès des Verts du Conseil Régional quant à ce projet. La conseillère municipale de Bourbach-le-Bas, Cécile Fellmann, considère que le consentement des habitants est méprisé. Elle regrette et dénonce le « manque d'information », la « désinformation » et l'« opacité » avec lesquels ce projet est mené. Elle cite Jean-Marc Jancovici, ingénieur de l'école Polytechnique qui a collaboré

à l'élaboration du Pacte Ecologique de la Fondation Nicolas Hulot : « (...) finissons sur l'éolien, par une remarque amusée, qui montrera bien que la politique a ses raisons que la raison ignore. Dans l'Hexagone, les puissances éoliennes installées, les plus importantes, se situent dans les zones... où il y a le moins de vent. » En se référant au schéma régional éolien élaboré par la Région Alsace en juin 2012, l'élue en conclut que le développement de l'éolien en Alsace n'est pas l'énergie sur laquelle la région doit miser en priorité, pour réussir sa transition énergétique. Elle est convaincue que « la transition énergétique ne doit pas rimer avec économie verte, mais croissance verte et qu'elle doit avant tout être raisonnée et raisonnable. » Elle ne peut cautionner que, « sous couvert d'écologie, la qualité de vie de ses concitoyens soit sacrifiée au profit d'intérêts financiers. »

Réunion publique mardi à Bourbach-le-Bas Considérant qu'il aurait été du devoir de la municipalité d'informer la population de ce projet, Eric Strub et son équipe se doivent de palier ce qu'ils considèrent comme un impair et invitent, non seulement la population de Bourbach-le-Bas, mais aussi celle des villages environnants, à venir débattre de ce projet éolien à l'occasion d'une réunion publique qui se déroulera mardi 26 mai à 20 heures dans la salle du Lierenbüchel, en présence d'Antoine Waechter, du maire de Croix et d'élus locaux.

A.S.